

STÉPHANIE GIBAUD

# « SI VOUS PARLEZ, VOUS N'EXISTEZ PLUS »



Rencontre avec Stéphanie Gibaud. Cette lanceuse d'alerte avait révélé au fisc français les pratiques d'évasion fiscale et de blanchiment en bande organisée par la banque suisse UBS.

**Propos recueillis par Julien Collinet**

#### **Comment avez-vous été entraînée dans le scandale UBS ?**

J'étais la responsable marketing et communication d'UBS France depuis 1999. En 2008, suite à une perquisition dans le bureau du directeur général, mes supérieurs m'ont demandé de détruire mes archives informatiques et papier. Là je me suis dit qu'il y avait quelque chose qui n'allait pas et j'ai refusé d'exécuter cet ordre. J'ai alors été placardisée puis harcelée avant d'être licenciée.

#### **Qu'est-ce qu'UBS avait à cacher ?**

Je me suis tournée vers mes collègues pour comprendre. Ils m'ont expliqué qu'on les forçait à travailler main dans la main avec des banquiers suisses et luxembourgeois. Par exemple, on offrait des bonus plus importants à ceux qui encourageaient leurs clients à ouvrir des comptes offshore. Hors, le démarchage des banquiers suisses sur le territoire français est illégal. UBS n'a pas de licence pour ça et offrir des comptes offshore relève du droit pénal. J'ai donc porté plainte contre UBS. J'ai gagné mon procès auprès du tribunal du travail, mais où est la condamnation d'UBS pour leurs pratiques ? La banque a déclaré qu'elle n'irait pas au procès avant 2019 afin de préparer sa défense. Cela fera donc plus de dix ans !

#### **Depuis, vous n'avez jamais retrouvé de travail ?**

Si vous parlez, une façon de vous tuer, c'est de ne plus vous laisser accéder au monde du travail. Auparavant, j'avais travaillé pour le gouvernement américain, pour cette banque qui est l'un des recruteurs les plus exigeants de la place financière. Comment alors, expliquer que lorsque vous envoyez des centaines de CV, vous ne recevez pas une seule réponse ? Même pas pour vous dire que vous êtes trop vieille ou que l'on a trouvé mieux que vous. Non, vous n'existez plus. Et là se pose le problème de votre survie, la sanction est immédiate. On vous met des procédures interminables où vous devez payer des frais d'avocat. J'en ai eu pour 30 000 € et je survis avec les minima sociaux.

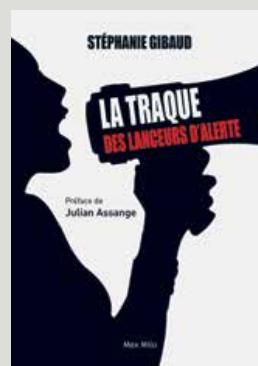
#### **Les lanceurs d'alerte depuis se sont multipliés, les choses ont-elles évolué ?**

Mes anciens collègues mis en examen dans l'affaire UBS sont toujours en poste ou ont trouvé un emploi chez la concurrence. Les entreprises préfèrent donc les gens dont l'éthique est remise en question plutôt que les gens honnêtes qui révèlent des dangers pour notre société. Et cela ne concerne pas que la

finance mais toute l'industrie comme le prouvent les 50 lanceurs d'alerte cités dans mon livre. Le ministre français des finances de l'époque, Michel Sapin, m'avait dit que j'avais permis au fisc de découvrir 38 000 comptes offshore représentant 12 milliards €. Qu'est ce qui a été fait depuis pour nous protéger ? Il n'y a eu que des paroles, mais aucun acte. Si les politiques, la justice, ne défendent pas les citoyens, pour qui est faite cette société ? Je pense que tout est fait pour nous couper la chique. Ceux qui ont pris le pouvoir, les fameux 1 % sont du même âge, de la même couleur de peau et sont ultra organisés et ultra solidaires.

#### **Existe-t-il des solutions ?**

Souvent, quand je fais des présentations, on me tape dans le dos, on me plaint, c'est de la compassion. Hors j'en ai marre, ça suffit, ce n'est pas comme ça que l'on avance. La fin du livre est réservée aux acteurs du changement : journalistes d'investigation, hackers, militants. Le but est de démontrer que nous ne sommes pas seulement ici pour critiquer le système. Il existe des tas de solutions : des solutions citoyennes, sur la finalité de l'argent ou sur le boycott. D'autres proposent que l'on organise une COP fiscale comme on l'a fait pour le climat. Des associations proposent, elles, de réquisitionner les biens mal acquis. C'est ce qui se passe en Italie. Les biens des mafias peuvent être saisis, par exemple les terres de la mafia sont confisquées et offertes à cultiver à des associations ou des coopératives. On pourrait faire la même chose avec les biens des entreprises ou personnes coupables de fraude fiscale. ■



*La traque des lanceurs d'alerte*, de S. Gibaud, Éditions Max Milo, octobre 2017, 300 pages, 19,90 €